

## Trois ans après son lancement, la Foncière Centres-Villes Vivants confirme son efficacité au service des maires !

Communiqué de presse  
Paris, le 15 octobre 2026

Créée en 2023 à l'initiative de la Métropole du Grand Paris et présidée par Patrick OLLIER, la Foncière Centres-Villes Vivants accompagne aujourd'hui plus de 90 villes de la Métropole du Grand Paris, à la demande de leur maire, dans la reconquête de leurs centres-villes. En trois ans, elle a validé l'acquisition de 78 locaux commerciaux, dont 36 sont d'ores et déjà acquis, afin de favoriser le retour de commerces de proximité utiles aux habitants.

Réuni le 15 octobre 2026, sous la présidence de Patrick OLLIER, en présence d'Hervé Chevreau, Maire d'Epinay-sur-Seine et Conseiller métropolitain délégué aux Centres-Villes Vivants, le conseil d'administration a validé quatre nouveaux dossiers portant sur neuf locaux commerciaux.

- A la demande de Stephen HERVE, Maire de Bondy (93), un projet d'acquisition de deux commerces neufs ;
- A la demande de Lamia BENSARDA-REDA, Maire de Juvisy-sur-Orge (91), un projet d'acquisition de trois commerces dans la rue piétonne ;
- A la demande d'Hervé GICQUEL, Maire de Charenton-le-Pont (94), Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué aux Équipements structurants, aux Franchisements et à la Résorption des coupures et des franges urbaines, un projet d'acquisition d'un local vacant à requalifier ;
- A la demande de Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire de Fontenay-sous-Bois (94), Membre du Bureau de la Métropole du Grand Paris, un projet d'acquisition de trois commerces neufs.

La Directrice Générale de la société, Marine ONFRAY, a été reconduite dans son mandat pour une durée de trois ans afin de poursuivre son action au service des maires.

*« Nos centres-villes ont besoin de commerces de proximité et de services utiles à la vie quotidienne. Face à la vacance commerciale, les maires se saisissent de la Foncière Centres-Villes Vivants, véritable outil de reconquête d'emplacements commerciaux délaissés que nous avons créé en 2023 avec nos partenaires que je remercie ! Trois ans plus tard, la Foncière a fait la preuve de son utilité : 36 commerces acquis, 78 acquisitions validées, et surtout des rues qui retrouvent vie. Les quatre nouveaux dossiers validés aujourd'hui confirment la confiance des maires. Notre cap reste clair : contribuer à la revitalisation de 400 commerces en 10 ans pour des centres-villes plus vivants, plus attractifs et toujours au service des habitants de la Métropole ! » a déclaré Patrick OLLIER, Président de la Foncière Centres-Villes Vivants.*

- **La Foncière Centres-Villes Vivants**, fondée par la Métropole du Grand Paris, la Banque des Territoires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris Ile-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Ile-de-France, la Semmaris et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris Ile-de-France, propose un accompagnement complet aux communes dès l'identification des opportunités d'acquisition.
- Elle **détient, rénove, commercialise et gère les locaux commerciaux** sur la durée. Elle apporte une compétence immobilière et un soutien financier aux communes face à la dégradation du tissu marchand de leur cœur de ville.
- **Objectif : investir près de 140 millions d'euros, soit l'équivalent de 400 boutiques sur 10 ans** dans le neuf ou dans l'ancien, en portage direct ou au travers de prises de participation dans des sociétés.
- **Plus de 90 maires accompagnés** dans leur stratégie de maîtrise du foncier commercial ;
- **78 acquisitions de locaux commerciaux** validées ;
- 36 commerces acquis, avec la réouverture de nombreux locaux vacants destinés à accueillir du commerce de proximité utile aux habitants : boulanger, fleuriste, poissonnier, café, caviste, fromager, pharmacie ...